

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de subventions d'équipement

Séance du 28 mars 2024

Convocation du 22 mars 2024

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-deux mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Claire Vigneron, Catherine Palpant, MM. Hugues Ossart, Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

M. Théophile Touny par Mme Axelle Poullier,
Mme Corinne Deleuze par M. Jean-Pierre Riotton,
M. Konstantin Schallmoser par M. Patrice Pattée,
Mme Nadine Lacroix par Mme Isabelle Drancy

Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 28 mars 2024

Objet : Attribution de subventions d'équipement

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

- à la majorité : (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 1 abstention : M. Numa Isnard) :

DECIDE d'attribuer une subvention d'équipement à SEQENS (ex-France Habitation) pour la construction de logements sociaux sur le territoire communal. 159 000 €

- à la majorité : (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 1 abstention : M. Numa Isnard) ; Mmes Monique Pourcelot, Annie Bach, Liliane Wietzerbin ayant quitté la salle :

DECIDE d'attribuer une subvention d'équipement au Centre Social et Culturel des Blagis (CSCB). 10 000 €

- à la majorité : (3 votes contre : MM. Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin ; 1 abstention : M. Numa Isnard) :

DECIDE l'inscription d'une subvention d'équipement afin d'aider les commerçants à moderniser leur devanture commerciale. 8 000 €

- à la majorité : (1 vote contre : M. Xavier Tamby ; 1 abstention : M. Numa Isnard) :

DECIDE d'attribuer une subvention d'équipement à la Fondation du Patrimoine 5 000 €

PRECISE que les dépenses sont inscrites à la nature 204 (directement ou via le compte 2324 suivi d'une opération d'ordre) et seront amorties au prorata temporis à compter de la mise en service de l'équipement (changement de méthode comptable au 1^{er} janvier 2019 en raison de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 à la place de l'instruction M14) sur la nature 2804x.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

le secrétaire de séance



Marilyn L...

[Signature]